



**COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE**



*Communiqués de presse - archives nationales 2005*

## **Application d'un programme pilote de logements pour étudiants à Antigonish**

**ANTIGONISH, Nouvelle-Écosse, 23 novembre 2005** – Les chefs de famille monoparentale à faible revenu qui étudient à l'Université St. Francis Xavier auront accès à des habitations locatives abordables grâce à un programme pilote de logements pour étudiants créé en application de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui Rodger Cuzner, député de Cape Breton-Canso, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement, ainsi que David Morse, ministre des Services communautaires. Aux termes de ce programme, des suppléments au loyer seront accordés à un maximum de cinq étudiants à la tête d'une famille monoparentale qui vont à l'université à temps plein.

« L'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable a été conçue pour soutenir les solutions innovantes issues de la collectivité », a déclaré le député Rodger Cuzner. « En offrant du soutien aux étudiants de l'Université St. Francis Xavier, le gouvernement du Canada répond aux besoins de cette collectivité. »

« L'accès à des logements abordables pour étudiants contribuera à enlever certaines pressions financières que subissent les étudiants monoparentaux à faible revenu et leur famille pendant qu'ils sont à l'université », a ajouté M. Morse. « Grâce à ce programme pilote, nous espérons en apprendre davantage sur les besoins des étudiants monoparentaux afin de savoir comment nous pouvons mieux les épauler dans leurs efforts pour fréquenter l'université. »

Les étudiants à la tête d'une famille monoparentale inscrits à l'Université St. Francis Xavier peuvent faire une demande de supplément au loyer qui pourra les aider à payer leurs frais d'habitation. Des suppléments au loyer seront disponibles aux étudiants admissibles dont l'appartement a subi une inspection de salubrité et a été approuvé par la Eastern Mainland Housing Authority, ce qui permettra à ces familles de continuer à vivre dans le logement qu'elles occupent actuellement.

Pour être admissibles au programme de logements pour étudiants, les demandeurs doivent être inscrits à temps plein à l'Université St. Francis Xavier, et être un parent qui a la garde unique de son ou de ses enfants, qui a droit à un logement public et qui est autorisé à recevoir une aide au revenu pour étudiants.

« Ce projet pilote a pour but de répondre aux besoins des parents étudiants qui fréquentent St. Francis Xavier », a indiqué Jana Luker, vice-présidente des services aux étudiants. « Ces étudiants doivent composer avec les difficultés que connaissent tous les parents, mais doivent en plus faire face aux pressions et aux coûts inhérents à la fréquentation d'une université. Nous sommes heureux de contribuer, avec le ministère des Services communautaires, à enlever un poids des épaules de ces parents étudiants en leur donnant accès à un logement abordable, pour qu'eux aussi puisse aspirer à des études universitaires. »

Le ministère des Services communautaires travaille avec les universités de Nouvelle-Écosse dans le but de déterminer quelle serait la meilleure façon de soutenir les étudiants monoparentaux inscrits à l'université. Un programme semblable

## Nouvelles hypothécaires - Application d'un programme pilote de logements pour étudiants à ...

de logements pour étudiants a été lancé en septembre 2005 à l'Université Acadia.

Jusqu'ici, des crédits de plus de 25,8 millions de dollars ont été annoncés par le gouvernement du Canada et par la province de la Nouvelle-Écosse et ses partenaires en vue de la construction ou de la rénovation de plus de 593 logements dans la province. En tout, 56,18 millions de dollars seront débloqués en application de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable.

### **Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Karen White  
Services communautaires  
(902) 424-4038  
[whitekl@gov.ns.ca](mailto:whitekl@gov.ns.ca)

Todd Selby  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
(902) 426-8127  
[tselby@schl.ca](mailto:tselby@schl.ca)

Pour obtenir des informations sur l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable, veuillez vous adresser aux bureaux des services d'habitation de votre région ou visitez le site Web du ministère des Services communautaires à [www.gov.ns.ca/coms](http://www.gov.ns.ca/coms).